

■ **NATIXIS** lance une activité investissement et trading à partir de Bruxelles, à travers sa filiale Natixis Belgique Investissements, créée en décembre 2006 et dotée d'un capital de 50 millions d'euros. Le groupe Banque populaire escompte ainsi bénéficier d'une fiscalité avantageuse en Belgique.

■ **SUEZ ENVIRONNEMENT** va parrainer une promotion exceptionnelle de «Marianne d'or», qui mettra en valeur 24 initiatives d'élus en faveur de l'environnement.

■ **LA CCIP** a décidé de décliner le concept du «Grand Paris» à travers un nouveau magazine mensuel, après une enquête Ifop révélant que, pour 82 % des chefs d'entreprise, il s'agit, pour le développement de la capitale, d'un territoire naturel. Qui possède une identité économique pour 79 % d'entre eux.

■ **PARISMATCH.COM**, le site du magazine, change à nouveau de rédacteur en chef. Alvaro Canovas, photographe, a été nommé début octobre.

■ **LAGUIOLE** va diversifier sa production et sa clientèle vers le secteur des propriétaires ou armateurs de yachts de luxe. La société sera présente au prochain Festival international de la plaisance à Cannes, en 2008. Laguiole va, d'autre part, faire appel à deux joueurs de l'équipe de France de rugby, Yannick Jauzion et Fabien Pelous, et lancer des couteaux à leur nom.

■ **BROSSARD** se retire du marché russe à peine les premières démarches entamées, le groupe français jugeant les pratiques commerciales de ce pays peu transparentes. La société prospecte désormais les marchés du golfe Persique et le Japon.

■ **LB-P**, la banque d'affaires spécialisée dans l'immobilier, créée par Jacques Lebhar, est en discussion avec un assureur pour conclure un accord commercial afin de distribuer Euro Immo-scope Revenu et Performance. En septembre, ses deux OPCVM ont surperformé les indices immobiliers de référence de 14 points. Objectif : passer la vitesse supérieure.

■ **LA FÉDÉRATION** nationale des Caisses d'épargne va lancer societaires.com, destiné à renforcer le lien entre ses 3,5 millions de sociétaires. Une consultation sur le projet stratégique du groupe Caisse d'épargne ou encore l'accueil de blogs de patrons de caisse seront également sur le site.

■ **CEVA SANTÉ ANIMALE** va commercialiser, à la fin du mois, le premier anticardiaque mondial pour chiens de compagnie. Les trois premiers lancements, qui représentent quelque 19 000 boîtes, ont été prévenus en quelques jours.

■ **AGEFOS PME** vient de faire réaliser une enquête Ipsos, dans le cadre de la mise en place d'un nouveau service, Reshum DIF, destiné à simplifier la gestion du droit individuel à la formation. Elle révèle que 67 % des salariés déclarent connaître ce dispositif. Le développement des compétences (63 %) et l'évolution professionnelle (54 %) sont les principales motivations à déposer une demande de DIF.

CAC 40 : 30 % DE SA CAPITALISATION PROVIENNENT D'ACTIFS IMMATÉRIELS

■ D'après l'étude menée par Ricol Lasteyrie & Associés sur le profil financier du CAC 40, établi à partir de l'analyse des bilans 2006, le montant des actifs incorporels comptabilisés s'élève à 427 milliards d'euros, soit 32,6 % de la valorisation globale de l'indice. Si la tendance vers une «société de l'immatériel» se confirme, les groupes ont des difficultés pour identifier et évaluer les actifs incorporels de manière individuelle : le *goodwill* représente 60 % du total de la valeur immatérielle figurant dans le bilan. Or cette difficulté d'évaluation pourrait entraîner une volatilité du cours de Bourse, notamment en cas de retournement de la conjoncture. Parmi les actifs que les entreprises parviennent à identifier – et les plus importants en valeur – figurent les concessions (16 %), les marques (17 %) et les licences (13 %). ■

SBF 120 : BONNES PRATIQUES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN HAUSSE

■ C'est un fait acquis : désormais, les entreprises communiquent largement sur le développement durable puisque 90 % du SBF 120 présentent leur démarche dans leur rapport annuel. En 2003, elles n'étaient que 65 %. Mais cette progression, qui s'accompagne, selon une étude inédite de KPMG, d'une augmentation du nombre de bonnes pratiques (43 contre 13 en 2003), ne permet pas encore de mesurer le degré de performance des entreprises en la matière. En cause : l'absence d'harmonisation de la méthodologie de calcul qui permettrait de comparer les données. En revanche, le *reporting* s'améliore puisque 67 % du CAC 40 font vérifier leurs données environnementales et sociales par un cabinet indépendant. Preuve d'un engagement croissant, la politique de développement durable fait dorénavant l'objet d'un tableau de bord pour plus de la moitié des entreprises. ■